

Réalisation du film

- Téléphone portable - caméscope - appareil photo/vidéo compact
- Le film ne doit pas dépasser 3 minutes
- Plan séquence (pas de tourné-monté ni de montage)
- Incorporer les contraintes dans le film (remises lors de la validation de l'inscription)
- Choisir une seule prise

Conseils techniques

- Bien connaître son appareil
 - Choisir le meilleur appareil si vous êtes en équipe
 - Avec un téléphone : tenir l'appareil à l'horizontal (pour que le film soit à l'endroit)
 - Enregistrer votre film sur la carte mémoire et non dans la mémoire interne du téléphone (plus simple pour récupérer les films)
 - Pas de carte mémoire; apporter un câble de transfert avec connexion USB
 - Si possible, transférer le film sur une clé USB avec le fichier nommé par le titre du film
 - Repérer l'entrée et la sortie du film (avec le time code par exemple)
 - Faire des tests préalables pour vérifier si tous les points évoqués ci-dessus fonctionnent
 - Préparer vos informations pour les génériques sur une clé USB dans un fichier type Word :
 - carton début : titre du film
 - carton fin : équipe du film
- un monteur image de l'association les intégrera.

Qualité d'image

- Choisir la meilleure définition :
HD si possible: 1920x1080 ou 1280x720 sinon en 16/9 standard : 720x576 anamorphosé
- Il faut qu'il y ait une lumière suffisante (sauf nécessité selon scénario)
- Eviter les zooms (fortement déconseillé)
- Etre le plus stable possible

Qualité du son

- Etre proche de la source (voix, musique, bruitages)
- Prévoir éventuellement un micro externe

Rappel

- Les films doivent être retournés entre **9h à 11h le dimanche 23 septembre**
- Les mineurs doivent avoir l'autorisation parentale signée
- Assurez-vous de l'accord des personnes que vous filmez pour participer à votre film (leur faire signer l'autorisation du droit à l'image)
- Ne pas copier, même partiellement un modèle déjà existant (musique, marque, dessin...)
- Tout film à caractère notamment vulgaire, raciste, diffamatoire, discriminant ou portant atteinte à la dignité humaine, en contradiction avec les lois en vigueur, contraire aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public, violant de quelque manière que ce soit les droits d'un tiers et notamment les droits de la personnalité seront refusés
- Tout film ne respectant pas les contraintes, la contrainte de temps, le plan séquence, le format de l'appareil, ainsi que les films réalisés avant l'ouverture du concours, seront refusés